

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET DE LA COMMUNE
--

I/ L'exécution budgétaire 2017

LES DEPENSES :

Dépenses d'Investissement :	4 639 510,51 €
Dépenses de Fonctionnement :	<u>17 381 849,11 €</u>
Dépenses totales	22 021 359,62 €

LES RECETTES :

Recettes d'Investissement :	5 051 962,10 €
Recettes de Fonctionnement :	<u>23 846 805,01 €</u>
Recettes totales	28 898 767,11 €

Il apparaît donc un excédent d'investissement d'un montant de:

+412 451,59 €

Et un excédent d'exploitation d'un montant de :

+6 464 955,90 €

Représentant un excédent global de :

+6 877 407,49 €

Enfin, il convient de noter que les restes à réaliser résultant de dépenses ou de recettes en cours non réalisées au terme de l'exercice 2017, s'élèvent à :

Dépenses d'Investissement :	5 886 224,78 €
Recettes d'Investissement :	<u>1 954 660,00 €</u>
SOLDE des RAR	-3 931 564,78 €

L'excédent 2017 incluant les restes à réaliser s'élève donc à :

6 877 407,49€ - 3 931 564,78 € = 2 945 842,71€.

En application de l'instruction comptable M14, l'opération d'autofinancement de la section d'investissement par la section d'exploitation ne pouvant plus être réalisée au cours de l'exercice, mais seulement après l'arrêté des comptes au cours de l'exercice suivant, il convient d'affecter l'excédent de la section d'exploitation.

Il est proposé d'affecter le résultat de la façon suivante :

Section d'Investissement R001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	412 451,59 €
Section d'investissement R1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	3 519 113,19 €
Section de Fonctionnement R002 : Report à nouveau du résultat en section de Fonctionnement	2 945 842,71 €

II/ Présentation synthétique de l'exécution budgétaire 2017

Les prévisions budgétaires 2017 ont été réalisées à :

- 63,63% pour l'ensemble des dépenses
- 83,50% pour l'ensemble des recettes.

II-1/ La fiscalité 2017

Les bases fiscales de l'exercice sont en augmentation par rapport à l'année 2016, en raison d'une part à l'actualisation réglementaire des bases et d'autre part à l'enrichissement physique de la Commune.

	Bases définitives 2017	Taux d'imposition	Produits réalisés
Taxe d'Habitation	28 577 540	20,33%	5 809 814
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFPB)	27 797 585	30,05%	8 352 762
Taxe sur les propriétés non bâties (TFPNB)	155 233	88,35%	137 148
PRODUIT TOTAL			14 299 724

II-2/ Les subventions versées en 2017

Un montant total de 2,02 millions d'euros a été versé au profit des partenaires ci-après :

- La subvention versée au CCAS : 1 550 000 €.
- La subvention au budget du Théâtre : 341 422 €.
- Les subventions versées aux associations et autres organismes : 1 010 816,30 € dont 210 000 € versés à FDI Habitat et 25 000 € à ACM pour la construction de logements sociaux.

II-3/ La dette au 31 décembre 2017

L'encours de la dette au 31 décembre 2017 est de **6 210 332,22 €**. Tous les emprunts sont sur des taux fixes.

L'annuité de l'exercice est de 985 033,53€ et se décompose comme suit :

- Remboursement du capital : 718 073,62€.
- Paiement des intérêts : 266 959,91€.

II-4/ Les principaux investissements réalisés en 2017

- Crèche de Boirargues,
- Des travaux dans les équipements sportifs et notamment la toiture du palais des Sports de Lattes Centre,
- Des travaux dans les écoles maternelles et élémentaires : Cour du Baladet, ilots dans les restaurants scolaires du Grand Tamaris et de la Castelle,

- Des travaux dans le cimetière,
- Des travaux sur le Canaletto,
- Acquisition de mobiliers et matériels pour les équipements sportifs, les écoles et les services techniques,
- Vidéoprotection.

II-5/ Les ressources humaines

Les charges de personnel s'élèvent à 9 245 137 € contre 9 050 989 € au compte administratif 2016.

Grâce à une gestion rigoureuse (rationalisation des heures supplémentaires, non remplacement des départs à la retraite, limitation des remplacements des arrêts maladie...), l'évolution de la masse salariale a été maîtrisée à hauteur de 2,15 % correspondant aux contraintes obligatoires décidées par l'Etat (revalorisation des grilles indiciaires (PPCR), Glissement Vieillesse Technicité...).